



Procès-Verbal

Conseil d'établissement

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'établissement tenue le 10 octobre 2023 à 18h30 au salon du personnel de l'école Jacques-De Chambly.

- Guillaume Bourgeois, parent
- Marie-Claude Dion, enseignante
- Katerine Fortin-Lacasse, enseignante
- Julie Anne Gagnon, parent
- Massimo Gallizzi, parent
- Alexandra Hovington, enseignante
- Stéphanie Lalonde-Marcotte (substitut, membre du public)
- Julie Leclair, technicienne du service de garde
- Julie Robert-Parent, parent
- Aurélie Séguier, parent
- Catherine Doyon, directrice d'établissement

1 OUVERTURE DE LA RÉUNION

À 18h32, Julie Anne Gagnon ouvre la réunion et souhaite la bienvenue à tous les participants.

1.1 Vérification du quorum

Julie Anne Gagnon constate qu'il y a quorum.

2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Katerine Fortin-Lacasse, appuyée par Marie-Claude Dion, d'adopter l'ordre du jour tel quel.

ADOPTÉ CÉ 01-10-2023

3 LECTURE ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 JUIN 2023

Il est proposé par Aurélie Séguier, appuyé par Alexandra Hovington, d'adopter le procès-verbal de la réunion du 20 juin 2023.

ADOPTÉ CÉ 02-10-2023

4 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 20 JUIN 2023

Aucun suivi à faire

5 ÉLECTIONS : PRÉSIDENTE, VICE-PRÉSIDENTE ET SECRÉTARIAT

Marie-Claude Dion propose Julie Anne Gagnon comme présidente, Julie Leclair propose Massimo Gallizzi comme vice-président et Julie Leclair propose également Marie-Claude comme secrétaire.

6 PAROLE AU PUBLIC

Julie Anne Gagnon rappelle les règlements pour le tour de parole au public.

7 PAROLE AU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS

Aucun commentaire

8 PAROLE AUX ENSEIGNANTES ET AU PERSONNEL DE SOUTIEN

Marie-Claude Dion parle du thème de la rentrée Unissons nos couleurs, l'épluchette de maïs, les berlingots de lait ainsi que la rentrée scolaire.

9 PAROLE À LA TECHNICIENNE DU SERVICE DE GARDE

Julie Leclair parle du SDG, des prochaines journées pédagogiques ainsi que de la prochaine sortie le 23 novembre au centre Sablon.

10 POINTS À TRAITER

10.1 Règles de régie interne - Adoption

Mme Gagnon indique que le nombre total de postes pour les membres du personnel doit être égal au nombre de poste pour les représentants des parents. Elle propose aussi que nous mettions les ordres du jours ainsi que les procès-verbaux sur le site de l'école.

Il est proposé par Aurélie Séguier, appuyé par Julie Leclair, d'adopter les règles de régie interne 2023-2024 avec les modifications proposées.

ADOPTÉ CÉ 03-10-2023

10.2 Calendrier des rencontres - Adoption

Mme Doyon propose les dates suivantes :

- 28 novembre à 18h30
- 16 janvier à 18h30
- 19 mars à 18h30
- 23 avril à 18h30
- 4 juin à 17h30

Il est proposé par Marie-Claude Dion, appuyé par Guillaume Bourgeois, d'adopter le calendrier des rencontres.

ADOPTÉ CÉ 04-10-2023

10.3 Budget de fonctionnement du CÉ – Adoption

358,00\$ est le budget de fonctionnement du CÉ. Si le budget n'est pas utilisé pour du gardiennage, le montant sera utilisé pour payer une partie du souper du 4 juin.

Il est proposé par Marie-Claude Dion, appuyé par Alexandra Hovington, d'adopter le budget de fonctionnement du CÉ.

ADOPTÉ CÉ 05-10-2023

10.4 Sorties à distance de marche – Adoption

Afin d'être dans les règles, le CÉ approuve d'avance toutes les sorties qui se font à une distance de marche de l'école et qui sont gratuites.

Il est proposé par Julie Leclair, appuyé par Julie Robert-Parent, d'adopter les sorties à distance de marche.

ADOPTÉ CÉ 06-10-2023

10.5 Activités parascolaires – Adoption

Plusieurs activités parascolaires sont proposées cette année pour les élèves de l'école. Le basketball se déroulera les lundis et les frais sont de 60,00\$. Le Futsal débutera également à la fin octobre jusqu'en décembre. Les coûts sont payés par l'école. Des parents et des enseignants se sont portés volontaires afin d'entraîner diverses équipes de la 3e à la 6e année. Il n'y a malheureusement plus de compagnie comme Récré-Action qui offrent des activités parascolaires dans les écoles.

Il est proposé par Alexandra Hovington, appuyé par Katerine Fortin-Lacasse, d'approuver les montants pour l'activité de basketball.

ADOPTÉ CÉ 07-10-2023

10.6 Prévision de dépenses du FDS 2023-2024 (suivi module) – Approbation

Projet d'embellissement d'école : à la base, 3 phases étaient proposées. Mesure 50530 (subvention)

Phase 1 : Remplacement petit module, classe extérieure et remplacement du petit module. Nous avions un budget de 45 000\$ au tout début et avons eu une soumission à 85 000\$ pour un petit module qui est passée à 115 000\$ à la fin de l'année scolaire.

Afin de tenter de revamper un peu, un lignage a été fait pendant l'été afin d'apporter un peu de positif aux élèves.

Mme Doyon a demandé à la CSSP un emprunt afin d'avoir un module. La CSSP a refusé. La ville ne veut pas investir sur un terrain qui ne leur appartienne pas. Le Centre de services scolaire croit que le grand module devrait également être détruit sous peu. Pour 85 835\$ nous pourrions avoir un petit module. La subvention de 50530 (50 000\$ est toujours valide) et nous devrions payer la balance. Présentement le FDS est de 71 085\$. (Le 35 000\$ pour un module est inclus et réservé dans le montant total). Nous aurions donc 37 236\$ restant. Nous aurions perdu environ 6 300 \$ pour les 2 phases. La valeur initiale du contrat était de 12 000\$.

Nous devons donc retourner en appel d'offre. Mme Doyon et Mme Gagnon demande au CÉ si nous désirons garder le plan initial ou si nous voulons retourner en sondage afin de réaménager la cour d'école. Le CÉ se demande s'il y a une date limite pour utiliser la subvention de 50 000\$. Mme Gagnon propose que nous pensions à d'autres options afin d'avoir des nouvelles idées pour l'aménagement de la cour d'école. Il n'y aura donc pas de vote décisionnel pour l'instant.

10.7 Campagne de financement (choix) – Adoption

Le CÉ se demande à savoir si nous désirons faire des campagnes de financement encore cette année. Le marché de Noël fonctionne bien et le personnel de l'école désire continuer ce beau projet. La campagne colle à moi est reconduite pour plusieurs années à venir. Perfection offre une campagne de financement en ligne et cela est simple et efficace.

Il est proposé par Aurélie Séguier, appuyé par Julie Leclair, de tenir une campagne de financement, le choix sera discuté lors du prochain CÉ.

ADOPTÉ CÉ 08-10-2023

11 POINTS D'INFORMATION

11.1 Dénonciation de conflit d'intérêt des membres et confidentialité

Julie Anne Gagnon dépose le formulaire au centre de la table que les membres doivent signer.

11.2 Formations obligatoires aux membres du conseil d'établissement

La formation est en vigueur depuis 3 ans. Les membres doivent aller visionner la formation obligatoire en ligne. Chaque membre est responsable de faire sa propre formation. Il y aura un formulaire au printemps à signer.

11.3 GDPL – Remise officielle

Le 27 octobre à 13h15, l'équipe du Grand défi Pierre Lavoie viendra donner un immense chèque à l'école au montant de 6 384\$. De ce budget, nous avons déjà utilisé une partie du montant afin d'acheter des filets pour les buts de soccer (\$) et pour acheter des chandails sportifs (841,00\$)

11.4 Consultation publique

Le 4 octobre dernier a eu lieu la séance publique concernant le découpage du territoire Chambly-Carignan. Les 3 scénarios ont été présentés par la CSSP. Nous connaissons l'annonce officielle en décembre 2023.

12 AUTRES SUJETS

La directrice remercie Marie-France Laliberté ainsi que son conjoint qui sont venus faire un immense ménage de désherbage sur la cour de l'école. Le CÉ propose que nous pourrions en faire une corvée annuelle.

13 LEVÉE DE LA RÉUNION

La séance est levée à 21h16.

Notes prises par Marie-Claude Dion.

SIGNATURES

Julie Anne Gagnon, Présidente du conseil

Catherine Doyon, Directrice